

La VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

Votre expérience vaut un diplôme. Nous vous aidons à le prouver.

Tous publics | 20 à 24 h | Présentiel ou à distance | Entrée toute l'année

20 à 24 h
d'accompagnement selon le diplôme

1 à 3
candidats par groupe, ou en individuel

Toute l'année
entrée après étude de faisabilité

Sur place ou à distance
À Salins-les-Bains ou en distanciel

1 Présentation

Vous exercez un métier depuis plusieurs années, sans le diplôme qui va avec ? La Validation des acquis de l'expérience (VAE) permet de le faire reconnaître officiellement, au même titre qu'un diplôme obtenu en formation.

À la MFR de Salins-les-Bains, une architecte accompagnatrice de parcours vous aide à comprendre les attendus, à choisir les activités à décrire et à rédiger votre dossier — sans jamais écrire à votre place. L'accompagnement est possible pour tout diplôme, avec une expertise particulière dans les métiers de la santé et du social.

Faire reconnaître ce que vous savez faire

Obtenir un diplôme reconnu, évoluer ou changer de poste, sécuriser son emploi, accéder à un niveau supérieur : la VAE répond à des projets très différents. C'est aussi l'occasion de prendre du recul sur son parcours et de reprendre confiance en ses compétences.

La démarche contribue à répondre aux besoins du territoire en formant une main-d'œuvre qualifiée en milieu rural ; elle favorise l'insertion, le maintien dans l'emploi et la valorisation des compétences, donc l'employabilité.

Ce que la VAE vous apporte

- Être acteur de son évolution professionnelle
- Avoir une pratique réflexive et gagner en confiance
- Obtenir tout ou partie d'un diplôme ou d'une certification
- Sécuriser son parcours professionnel
- Ouvrir la porte à de nouvelles fonctions

Pour qui ? Toute personne ayant une expérience professionnelle significative dans le métier visé, salariée, indépendante, bénévole ou en recherche d'emploi.

Vous êtes employeur et souhaitez développer les compétences de vos équipes ? Découvrez notre formation

continue sur mesure et les formations PRAP.

2 Objectifs

Objectif : obtenir tout ou partie d'une certification inscrite au RNCP, en explicitant et en analysant vos activités pour démontrer au jury que vous maîtrisez les compétences attendues.

Ce que l'on peut valider

L'accompagnement est possible pour tout diplôme ou titre inscrit au RNCP.

Le jury se prononce sur la validation : **complète, partielle ou aucune**, en fonction des preuves apportées. Un diplôme obtenu par la VAE a la même valeur qu'un diplôme obtenu en formation.

3 Public et prérequis

- Justifier d'une expérience (salariée, indépendante, bénévole ou de proche aidant) en lien direct avec le diplôme visé ; aucune durée minimale n'est exigée depuis 2022
- Ne pas avoir déposé de demande de recevabilité pour ce diplôme dans l'année civile en cours

4 Modalités et délais d'accès

Contactez la MFR, ou faites votre demande sur la plateforme France VAE, seul ou par votre employeur. L'accompagnement commence dès l'étude de faisabilité et se poursuit une fois la recevabilité obtenue. Entrée possible toute l'année.

5 Durée et organisation

En présentiel dans nos locaux à Salins-les-Bains, ou en distanciel, selon un planning établi en concertation avec le candidat.

6 Contenu de la formation

La phase 1 de l'accompagnement est l'étude de faisabilité. Une fois la recevabilité obtenue commence le travail d'accompagnement proprement dit, planifié selon vos contraintes professionnelles et familiales, à Salins-les-Bains ou en distanciel. Les volumes horaires sont donnés à titre indicatif : l'accompagnement est individualisé.

1. **Présentation (2 h)**
 La MFR, la démarche VAE, le livret 2 et vos objectifs : on fixe ensemble le cadre et le calendrier.
2. **Explicitation et préparation du dossier (18 h)**
 Décodage du référentiel, choix des activités à expliciter, rédaction et finalisation du livret 2.
3. **Préparation à l'entretien (3 h)**
 Réponses à vos questions, simulation d'entretien avec le jury et débriefing.
4. **Après le jury (1 h)**
 Si le diplôme n'est pas obtenu : analyse du résultat et suite du parcours à envisager.

7 Méthodes pédagogiques et évaluation

L'évaluation

Vous explicitez dans un dossier les activités principales que vous exercez ou avez exercées, leurs contextes et les ressources mobilisées. Ce dossier fait l'objet d'une soutenance orale devant le jury de l'autorité certificatrice à laquelle le diplôme est rattaché. Si le diplôme n'est pas obtenu, des préconisations vous sont faites pour l'obtenir.

Les méthodes

Entretien individuel d'explicitation, jeux de rôle, étude de situations, documents pédagogiques, vidéos, explicitation de l'expérience. Salle de formation et salle informatique équipées.

Votre accompagnatrice

Valérie Galland, architecte accompagnatrice de parcours.

8 Tarifs et financement

70 € de l'heure, soit 1 400 € à 1 680 € pour un accompagnement de 20 à 24 h. Un devis personnalisé vous est remis avant tout engagement ; le montant peut varier selon la durée de l'accompagnement.

- Financement privé possible : règlement direct par le candidat
- Financement possible par votre Compte personnel de formation (CPF)
- Prise en charge possible par votre employeur
- Autres financements possibles : OPCO, France Travail, Région ; nous vous aidons à monter le dossier

9 Résultats

100 %	100 %	100 %	100 %
de recevabilité	de réussite	en emploi dans le métier visé	de satisfaction

1 candidat accompagné en 2025, ayant déposé son livret 2 et passé l'entretien avec le jury. **Mode de calcul :** candidats ayant obtenu une validation totale ou partielle ÷ candidats accompagnés passés devant le jury, sur l'année civile ; un effectif aussi réduit ne permet pas de généraliser.

10 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Notre référente handicap, Cindy Blateyron, recense pour chaque candidat concerné les mesures à mettre en œuvre pour adapter l'accompagnement et le passage devant le jury (supports, durée et rythme des séances, accessibilité des locaux ou accompagnement à distance, aménagement de l'entretien avec le jury) et les transmet à l'accompagnatrice, en lien si besoin avec l'employeur et les partenaires spécialisés (Cap emploi, Agefiph). Contactez-la au 03 84 73 06 66, pour une étude personnalisée de votre situation (faisabilité et aménagements possibles).

11 Respect et prévention des violences

Chaque candidat a droit au respect. Toute situation de violence, y compris sexiste ou sexuelle, de harcèlement ou de discrimination pendant l'accompagnement peut être signalée à l'accompagnatrice ou à la direction de la MFR ; elle est prise en charge sans délai.

12 Contacts

Nous joindre

Accueil : 03 84 73 06 66 · mfr.salins@mfr.asso.fr

Adresse : MFR de Salins-les-Bains, 15 Hameau Blégny, 39110 Salins-les-Bains

Fiche éditée le 5 novembre 2026 d'après la page en ligne, qui fait foi :
https://mfrsalins.kube.torop.net/vae-capa-sapver-et-bac-pro-sapat-jura-mfr-salins-les-bains--sIMY0o6X1EhQUT9aZ-SN35PV5.html